

APPELS A CANDIDATURES « DYNAMISME DES CENTRES-VILLES » ET « DYNAMISME DES BOURGS »

SUPPORT METHODOLOGIQUE DE REPONSE AU AU CYCLE ETUDE(S)



Note : les éléments méthodologiques présents dans ce dossier ont vocation à servir de guide pour l'élaboration de la candidature. Il ne constitue pas un cadre de présentation obligatoire de la candidature mais davantage un support facilitateur

Mode d'emploi du dossier de candidature :

Le présent document vous est proposé comme support à compléter de votre dossier de candidature. Il s'agit d'une aide pour faciliter la bonne présentation de votre projet. Il peut néanmoins présenter certaines limites, auquel cas n'hésitez pas à y ajouter les compléments et développements que vous jugerez utiles. De la même manière il a été travaillé pour répondre à une multitude de projets dans des contextes variés, auquel cas vous ne vous sentirez peut-être pas concerné.e.s par tous les champs à compléter.

Le dossier de candidature comprendra impérativement 10 pages maximum et pourra être complété par des annexes (non limitées).

Contenu

Contenu.....	3
A. Rappel des principes et enjeux du dispositif régional en faveur de l'attractivité des centres-villes et bourgs ruraux en Bretagne.....	4
B. Candidature au Cycle Etudes : synthèse.....	4
1. Attendus.....	4
2. Votre projet d'étude en quelques lignes.....	5
3. En quoi les résultats de cette étude vous permettront de passer à l'action ?.....	5
C. Fiche d'identité du porteur de projet et de l'intercommunalité.....	6
1- Le porteur de projet.....	6
2- La mobilisation de l'EPCI.....	6
D. Diagnostic des actions antérieures et actuelles sur le centre.....	7
E. Une étude pour pouvoir passer à l'action.....	8
1. Attendus.....	8
2. Présentation détaillée du projet d'étude.....	8
a. Eléments sur le pilotage et la gouvernance.....	8
b. Eléments sur l'approche intégrée.....	9
c. Eléments sur la faisabilité du projet.....	10
3. Plan de financement prévisionnel.....	11

A. Principes et enjeux du dispositif régional en faveur de l'attractivité des centres-villes et bourgs ruraux en Bretagne

Ces principes et enjeux sont développés dans le cahier des charges. Ils mettent notamment l'accent sur la participation locale et sur l'inscription du projet dans un contexte plus vaste, de nature à garantir la cohérence de l'action publique au sens large, sur un ensemble de problématiques complémentaires.

B. Candidature au Cycle Etudes : synthèse

1. Attendus

L'étude globale d'attractivité du bourg ou du centre-ville vise à définir une stratégie de (re)conquête durable de l'attractivité.

Si l'approche doit être transversale pour mieux identifier les leviers d'action (habitat, économie, mobilités, patrimoine...), le cycle études doit permettre de cibler une problématique précise et déboucher sur un plan d'actions. **L'étude d'attractivité devra permettre par exemple :**

- d'identifier les usages et les besoins des habitant.e.s et des acteurs socio-économiques en proposant une démarche de coproduction ;
- d'identifier les causes premières des risques pour la centralité au-delà des symptômes (vacance, déclin démographique, paupérisation, dégradation...) ;
- de déterminer le positionnement du bourg ou de la ville, selon sa place et son rôle dans le système territorial de proximité, l'intercommunalité, en termes de cibles possibles de populations et d'activités, voire d'identité ;
- de définir les facteurs clés du succès, réellement actionnables (réamorçage ou régulation des logiques de marché), en fonction des atouts, potentiels et moyens mobilisables par la commune et ses partenaires ;
- préciser les études complémentaires, thématiques ou sectorielles, éventuellement nécessaires et en assurer la bonne articulation et cohérence.

-> Pour mémoire, les dépenses éligibles peuvent être de différentes natures :

- Etudes dites « plans de référence/plan de développement » du bourg ou du centre-ville
- Etude sociologique sur les critères d'attractivité et les attentes des populations en matière de services
- Etude de marché /marketing de l'offre immobilière commerciale, artisanale ou tertiaire
- Etude sur le repérage et la mobilisation des espaces ou biens bâtis en centralité
- Etudes pré-opérationnelles sur un ou plusieurs sites permettant d'assurer la faisabilité technique, financière... du projet

-> Etat d'avancement : les candidats peuvent présenter un projet d'étude avec différents niveaux d'avancement sur les différentes dimensions de la démarche globale : de l'expression d'un besoin à une démarche plus avancée avec des cahiers des charges déjà élaborés voire des prestataires en cours de sélection.

2. Votre projet d'étude en quelques lignes

I

Il est demandé de présenter en quelques lignes, une synthèse du projet d'étude qui présentera son ambition, son périmètre, ses principales motivations et arguments.

3. En quoi les résultats de cette étude vous permettront de passer à l'action ?

Compléments d'analyse et de diagnostic manquants, réponses à problématiques spécifiques rencontrées par la commune, proposition d'innovations de nature à surmonter les difficultés rencontrées notamment en terme d'attractivité, mise au point de la programmation et des aménagements tout en définissant un mode opératoire...

C. Fiche d'identité du porteur de projet et de l'intercommunalité

1- Le porteur de projet

Commune et/ou EPCI	
Statut administratif	
Nombre d'habitants (au dernier recensement INSEE de 2014)	

Elu.e(s) référent(s)	/
Fonction(s)	/
Téléphone(s)	/
Email (s)	/

Référent(s) technique(s)	/
Fonction(s)	/
Téléphone (s)	/
Email (s)	/

2- La mobilisation de l'EPCI

EPCI	
Statut administratif	
Nombre d'habitants (au dernier recensement INSEE de 2014)	

Elu.e(s) référent(s)	/
Fonction(s)	/
Téléphone(s)	/
Email (s)	/

Référent.e(s) technique(s)	/
Fonction(s)	/
Téléphone (s)	/
Email (s)	/

Décrire la place et les rôles respectifs de la commune et de l'EPCI dans le cadre de l'étude :

XXXXXXX

D. Diagnostic des actions antérieures et actuelles sur le centre

(Au besoin faire référence à des études, démarches, réflexions antérieures menées...)

Il s'agit de présenter les fonctions, les ressources, les acteurs et la stratégie d'aménagement de la commune au sein de son bassin de vie. L'objectif de cette partie est de décrire le territoire et le rôle de la commune, ses fragilités et potentialités, ses besoins et ses ressources, et d'identifier ses capacités locales de développement. Quel est l'enjeu de centralité sur votre collectivité ? (D'un point de vue historique, économique, environnemental, social, d'usages...). La collectivité mobilise-t-elle aujourd'hui des moyens pour travailler sur l'attractivité des centralités ? Des études, des démarches, des réflexions antérieures sur le développement du centre ont-elles été menées ? Des outils ont-ils déjà été mis en place par la/les collectivité(s) en matière de planification, de programmation et d'urbanisme réglementaire ? Quelles dispositions vertueuses en matière d'attractivité de votre centralité ont d'ores et déjà été mises en place ?

Quels enseignements en avez-vous tirés ?

E. Une étude pour pouvoir passer à l'action

1. Attendus

L'étude doit permettre de dégager une stratégie. La cohérence et la transversalité de la stratégie implique le croisement de regards et d'expertises sur les fonctionnalités de la commune et du bourg ou du centre-ville, sur les acteurs et sur les ressources (foncières, immobilières, commerciales...). La stratégie doit permettre d'arrêter :

- la définition d'un périmètre d'intervention physique ou thématique partagé collectivement ;
- l'identification du/des site(s) stratégique(s) pour la reconquête de l'attractivité du bourg ou du centre-ville ;
- la priorisation des actions selon leur effet d'entraînement sur le plan d'ensemble ;
- le repérage des outils et acteurs impliqués dans la réussite de chaque action ;
- le repérage sur un plan de la localisation des actions, par exemple par une composition architecturale et urbaine ;
- l'identification des conditions de faisabilité des actions envisagées ;
- les modalités de pilotage et d'animation de la démarche ;
- des modalités d'évaluation de la démarche.

La stratégie retenue s'incarnera par des orientations et des objectifs traduits par un plan d'actions.

Le candidat pourra se présenter soit à l'amorçage du cycle d'étude, soit au moment de la finalisation du plan d'actions. En fonction des données existantes, des études déjà réalisées par la collectivité et dans la volonté de s'inscrire rapidement dans un cycle opérationnel, le porteur de projet pourra solliciter des financements sur une étude thématique. L'approche transversale devra être argumentée parallèlement.

2. Présentation détaillée du projet d'étude

a. Eléments sur le pilotage et la gouvernance

- Présentation de la gouvernance, du partenariat et des modalités de pilotage et d'animation de la démarche :

- Présentation de la place et la mobilisation de l'EPCI :

- Présentation des modalités d'association des acteurs du territoire : qui ? comment ? :

- Présenter les propositions de mutualisation de la production de l'étude auprès d'autres collectivités et acteurs locaux

b. Eléments sur l'approche intégrée

- Présentation de l'état d'avancement de la réflexion, de la démarche d'ensemble :

- Si elles ont déjà été formalisées, présentation des pistes stratégiques d'attractivité du centre : quels sont les attendus de l'étude globale ou l'étude thématique complémentaire sollicitée pour aboutir à un plan d'action ? :

- Présentation des études disponibles et travaux déjà réalisés dans cette dynamique :

- Identification du/des périmètre(s) de centre envisagés :

c. Éléments sur la faisabilité du projet

- Précisions sur les moyens à mobiliser (coûts, prestations...)

- Présentation du calendrier envisagé de l'étude / des études :

- Présentation des conditions de réussite de l'étude pour aboutir à un plan d'action :

3. Plan de financement prévisionnel

Il s'agit ici de préciser les besoins exprimés et les ressources en ingénierie, sur la période de réalisation de l'étude ainsi que l'aide demandé à travers le présent appel à candidature.

Type de dépenses prévisionnelles	Montant des dépenses HT en €	Type de recettes	Montant des recettes
		Subvention sollicitée	
		Appel à candidatures	
		Commune	
		Autres financeurs ?	
TOTAL			

Pour estimer le coût prévisionnel, vous pouvez joindre un devis, document de marché public ou une évaluation de besoins.

Subvention sollicitée « appel à candidatures » : XXXXXXXX €

Date de commencement : XX/XX/ XX

Date de livraison envisagée : XX/XX/XX

Pièces à joindre :

- Selon l'état d'avancement de la réflexion, un document présentant l'expression des besoins (une note d'intention ou un projet de cahier des charges d'études ou l'offre méthodologique d'un bureau d'études...)
- La liste du livrable attendu de cette étude : l'ensemble des éléments que devra produire le prestataire (ce peuvent être des livrables matériels sous forme de rapports d'études mais aussi des prestations d'animation, de conseil... selon les missions)

Toute pièce que vous jugerez utile qui viendra confirmer l'intérêt de cette étude (conclusions d'études précédentes, réflexions partenariales...)